

Comprendre le streaming

En France, les revenus liés au streaming représentent la moitié de ceux du marché de la musique enregistrée. La forte diminution des revenus tirés du streaming a souvent été critiquées par les artistes et les producteurs. Mais concrètement, quand on est artiste, quelles sont les options dont on dispose pour streamer sa musique ?

Les labels et maisons de disques

Lorsqu'un groupe est signé au sein d'un label ou d'une maison de disque, voire lorsqu'il dispose d'un contrat de distribution numérique avec un distributeur, ce sont ces structures qui se chargent de la mise en ligne des productions sur les plateformes de streaming. Les artistes autoproduit·e·s et se chargeant de leur distribution devront, dans la majorité des cas, faire appel à des agrégateurs.

Les agrégateurs

Ces agrégateurs sont en fait des sociétés qui ont pour rôle de servir d'intermédiaire entre l'artiste et les plateformes, moyennant ou non une rémunération. Cette solution est très prisée par les amateurs en développement, jugée plus intéressante en terme de rapport prix/exposition.

Parmi ces agrégateurs, les plus connus sont Tunecore, CDBaby, EMU Bands, Record Union ou Spinnup.

Pour des frais annuels à partir de 10 € pour un single et 40 € pour un album, ces entreprises mettent en ligne le projet ou le catalogue de l'artiste sur les principales plateformes de streaming dans le monde.

A noter aussi que certains labels indépendants de moindre taille peuvent aussi y recourir.

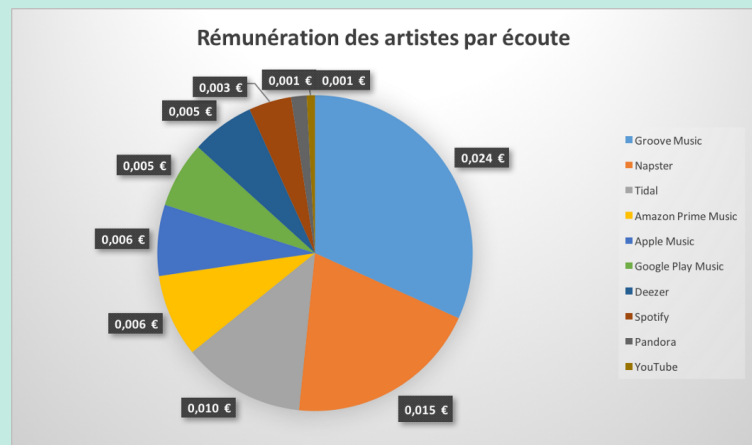
Le DIY

Par manque de moyens financiers ou par volonté d'indépendance, les artistes peuvent aussi se débrouiller seul·e·s.

Pour cela, il existe Soundcloud, Awal, mais aussi Bandcamp qui permettent de mettre en ligne sa musique, ainsi que de personnaliser son espace et d'y vendre des produits physiques : CD, vinyles, merchandising, etc.

La rémunération

Les revenus des artistes liés au streaming dépendent évidemment du nombre d'écoute, mais aussi du pourcentage reversé par la plateforme et du contrat signé avec le distributeur le cas échéant.



Approfondir le sujet avec Hugo Le Fèvre, régisseur des studios

02 96 01 51 48 / 06 41 20 73 44 • studios@bonjour-minuit.fr